

## Procès-verbal de soutenance de mémoire MAEPS Maîtrise universitaire dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée

(voir au verso les références réglementaires)

Année académique :

Lieu et date de la soutenance :

Étudiant·e :

Numéro d'immatriculation :

Nom étudiant·e :

Prénom étudiant·e :

Titre du travail :

Note :

**RMAEPS, art. 17 al. 2 : Contrôle des connaissances**

*Les acquis des étudiants sont évalués par des notes comprises entre 0 et 6, la note suffisante étant 4 et la meilleure note 6. La fraction 0,25 est admise.*

Commentaire :

Composition du jury :

Fonction (direction ou membre)	Nom, prénom	Appartenance institutionnelle	Signature

## Diffusion et publication

**Diffusion par les archives institutionnelles** (Archives ouvertes UniGe, Plateforme PATRINUM) :

- Diffusion publique
- Diffusion restreinte à la communauté (intranet)
- Pas de diffusion (protection des données personnelles, du droit à l'image ou du droit d'auteur)

**Recommandation de diffusion externe** (p.ex. partenaires scientifiques ou professionnels) :  
(Exemples : SRED, ARPSEI, etc.)

## Recommandation de publication :

- Néant
- Article dans une revue professionnelle (CSPS, *L'Éducateur*, etc.)
- Article dans une revue scientifique (*Revue Suisse des sciences de l'éducation*, etc.)
- Soumission au Comité de rédaction des Cahiers de la Section des sciences de l'éducation\*
- Autre, à préciser :

\* L'étudiant·e est invité·e à se référer aux procédures et aux critères de la collection, disponibles sur <https://www.unige.ch/fapse/editions/publications/cahiers/presentation/>

## Signatures :

Signature de la directrice ou du directeur :

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant :

---

## Références réglementaires concernant les objectifs et exigences spécifiques du mémoire de Maîtrise en Education précoce spécialisée

Les références réglementaires sont contenues dans les trois documents suivants :

- Règlement d'études de la Maîtrise universitaire / Diplôme dans le domaine de pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée (RMAEPS) ;
- Directive relative au mémoire MAEPS ;
- Complément à la directive relative au mémoire MAEPS.